

CONTEXTE ! Dans ce contexte de confinement, des salariés permanents et en parcours continuent de travailler.

Les accompagnateurs(trices) socio professionnels(les) ont pour mission d'accompagner des salariés en parcours au sein de leur structure, mais dans quelles conditions de travail poursuivent-ils(elles) leur mission ? Que devient cette mission et comment se déroule-t-elle à ce jour ?



Que faire pendant le confinement ?

OBJECTIFS ! Cet échange de pratiques à destination des ASP, en visioconférence est une première pour INAÉ !




➔ Son objectif premier était minimaliste puisqu'il s'agissait de faire simplement du lien entre les accompagnateurs(trices) socio professionnels(les). Garder le lien est en effet une priorité dans le contexte de télétravail. Il était important de permettre le partage des situations de vie de travail quotidien de chacun et chacune, et rompre ainsi l'isolement.

➔ Son objectif était aussi de s'enrichir des visions du travail actuel, mais aussi des pratiques mises en place. Quelques soient ces pratiques et les moyens donnés, tout était bon à prendre, à entendre et surtout à partager.

PARTICIPATIONS !

- 6 créneaux horaires de rencontre
- 61 personnes se sont connectées
- 53 SIAE représentées sur l'ensemble des départements de la Nouvelle Aquitaine
- 19 personnes auraient souhaité se joindre à ces visioconférences, mais elles n'y avaient pas accès pour des raisons diverses, pour la plupart :
 - Manque de moyens informatiques
 - Chômage partiel

Synthèse des échanges

	 <p>Des situations compliquées : les - - -</p>	 <p>Des leviers : les + + +</p>	 <p>Préconisations, propositions, conseils</p>
<p>Quelles sont vos conditions de travail ?</p>	<p>« On a été pris de cours ! » « Je n'ai pas pu retourner à mon travail », « Nous n'avons pas de direction actuellement... » « J'ai du mal à faire la part des choses entre mon travail et ma vie privée. » « ... d'habitude je ne ramène pas le travail à la maison et ça me protège, là je porte continuellement les problèmes des gens et c'est plus lourd à gérer ! ... » « Je m'inquiète pour les personnes que je n'arrive pas à joindre... ! »</p> <p>Pas de matériels informatiques Pas de connexion adéquate Pas de téléphone professionnel Pas de dossiers ou pas les coordonnées des salariés en parcours Pas de possibilité de joindre des personnes à risques sur les questions de la santé et des addictions notamment Peu ou pas d'information courante sur la situation de l'entreprise Peu ou pas de consigne particulière sur les actions à mener Une situation familiale permettant difficilement de faire du télétravail (enfants en bas âge, situation monoparentale...)</p>	<p>« On a eu le temps de repartir chercher notre matériel et nos dossiers » « On était déjà en réseau, on avait assez d'ordinateur portable » « Nous les ASP, on a récupéré les téléphones des encadrants qui ne travaillent pas »</p> <p>Un ordinateur portable professionnel Un ordinateur personnel Un accès possible au serveur de l'entreprise Une connexion efficace Une organisation cadrée du temps de travail journalier Une situation familiale facilitante (« mon conjoint est aussi en télétravail, on se soutient », « on partage notre temps avec mon mari pour nous occuper de nos enfants »...)</p>	<p>Fiches à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien du lien avec les salariés en parcours - La reprise d'activité - La reprise de l'accompagnement socioprofessionnel <p>Visios et webinaires :</p> <p>Nous recensons ici les visioconférences et webinaires que nous vous proposons en lien avec le COVID19 ainsi que ceux repérés de nos partenaires.</p> <p>Agenda des webinaires</p> <p>Consulter régulièrement le site INAE et sa page spéciale « Ressources » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14-06 INAE FICHE TECHNIQUE Prévention des risques et condition de travail • 09-04 INAE FICHE TECHNIQUE Pôle emploi contrats de travail • 06-04 INAE FICHE TECHNIQUE Actu plan de trésorerie • 02-04 INAE FICHE TECHNIQUE Fiche de paye et activité partielle • 30-03 INAE FICHE TECHNIQUE Déclaration d'activité partielle



Des constats, des pratiques mises en place

Comment poursuivre la mission d'ASP ?

« J'appelle les personnes tous les jours... »

« J'organise l'accompagnement au cas par cas selon la situation familiale du salarié, sa situation de précarité... »

« J'ai mis en place des rituels : des petites choses à faire tous les jours, pas forcément en lien avec le travail »

« Je ne fais pas d'accompagnement, je suis juste à l'écoute, et dans l'échange, je propose et conseille selon les besoins, mais on ne peut pas parler d'accompagnement sociopro... »

« Des personnes sont difficilement joignables et parfois ce sont celles qui sont particulièrement fragiles psychologiquement (ex : personnes qui ont des addictions), j'appelle les AS pour voir quoi faire ? »...

« J'ai repris et adapté les objectifs d'accompagnement avec les salariés. Ils pourraient poursuivre le travail sur les techniques de recherche d'emploi mais mon problème c'est qu'ils n'ont pas d'ordinateurs ! »

Moyens de communication :

- Téléphone, email, SMS, Whats App, réseaux sociaux, Page Facebook

Sujets récurrents et prioritaires :

- Garder le lien, être à l'écoute, **fréquence régulière de contact**
- **Info** sur la rémunération et **explication** des bulletins de paie
- **Renforcement du lien** entre Pôle Emploi et la personne en parcours (« listing des personnes qui n'arrivent à s'actualiser est envoyé directement à pôle emploi + envoi de toutes les fiches de paie en direct »)
- Etat de **santé** physique et psychologique pour les personnes et leur famille,
- Constat qu'ils ont des **liens entre eux** et avec d'autres
- Impacts du confinement sur les personnes, **les problèmes existants sont amplifiés** :
 - Problème de déplacement/Problème d'alimentation/Rupture sociale/Rupture numérique renforcée/accès aux soins/addiction renforcée/barrière de la langue/détresse psychologique etc...

Outils/méthodes :

- Intégration des logiciels d'accompagnement pouvant être utilisés à distance,
- Création d'un tableau Excel ou utilisation de OneNote où sont notés tout ce qui est partagé avec les salariés pour chaque appel
- Visio avec les salariés en parcours, plateforme sur [DISCORD](#)
- Intermédiaire entre eux et PE
- Continuité des démarches administratives sur internet, en ligne avec eux (ex : inscription PE, ...)

Des sujets qui ont animés les échanges :

- Capacité à **maintenir le lien dans le cadre du chômage partiel, les droits et devoirs des uns et des autres** : « les salariés en parcours qui sont en chômage partiel ne sont pas tenus de nous répondre », de même « je suis en chômage partiel, dans quel cadre est-ce que je peux appeler un salarié en parcours ? »
- **Le respect de la RGPD** : les codes d'accès des personnes sont récupérés pour des démarches administratives.

Pour contact, Cécile Moreau - c.moreau@inae-nouvelleaquitaine.org